



RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ville de Rueil-Malmaison



2022-2023







Editorial

Le contexte climatique, économique et énergétique de l'année 2022, marqué par l'inflation des prix de l'énergie, des matières premières et une forte sécheresse, a engendré des changements de comportement dans notre manière de consommer, de nous chauffer, de nous déplacer... L'année 2022 a aussi amplifié une prise de conscience de l'impact du changement climatique sur notre quotidien, et a démontré la nécessité pour notre Ville de s'adapter à ces changements en amplifiant son action sur les sujets de fond.

Ce contexte confirme que les choix initiés par la Ville il y a 20 ans étaient précurseurs, essentiels pour les Rueillois et pour le territoire dans son ensemble.

En effet, depuis ces 20 dernières années, Rueil-Malmaison a souhaité placer les objectifs d'un développement durable de son territoire au cœur de son action, persuadée que ce sont par des réalisations locales qu'émergeront des réponses aux enjeux plus globaux. C'est ainsi que la Ville fut l'une des premières de France, et pionnière dans les Hauts-de-Seine, à mettre en place dès 2007 un Agenda 21 labellisé par le ministère de l'Environnement. Nous avons réaffirmé notre engagement en 2013 par l'élaboration d'un second, baptisé Agenda 21 saison 2 et reconnu en 2015 par l'obtention de la reconnaissance Agenda 21 local France, décerné par le Ministère. Notre politique locale en matière de transition écologique et solidaire est appuyée par le plan climat-air-énergie territorial (PCAET) de Paris Ouest La Défense (POLD), adopté en juin 2019.

Ce présent rapport présente une sélection de réalisations qui concrétisent la mise en œuvre de notre politique de développement durable sur l'année 2022 et une partie de 2023. Nous avons poursuivi les projets concrets : Écoquartier de l'Arsenal, ouverture de nouveaux espaces verts, réseaux de chaleur en géothermie, rénovations énergétiques des bâtiments publics, plan communal d'économie d'énergie, évolution de l'éclairage public, plans d'économie d'eau, actions de solidarité et d'inclusion, et bien sûr les actions de sensibilisation auprès de tous les publics.

Au début de cette décennie cruciale pour l'avenir de notre planète et face à l'évolution des enjeux, nous souhaitons poursuivre et intensifier notre engagement en nous orientant vers une saison 3 de notre politique de développement durable à travers un Agenda 2030 qui viendra répondre localement aux 17 objectifs de développement durable (ODD) définis par l'ONU. Décliner localement ces grands objectifs en les adaptant à notre territoire, c'est le défi à relever pour faire de Rueil-Malmaison une ville de demain : toujours plus durable, plus résiliente et au service de tous les rueillois.

Nous vous souhaitons une bonne lecture,



Patrick OLLIER
Ancien ministre
Maire de Rueil-Malmaison
Président de la Métropole du Grand Paris



Philippe d'Estaintot
Adjoint délégué au Développement Durable

Sommaire

P.5 Les grandes étapes de l'Agenda 21, saison 2

P.6 Les objectifs nationaux de développement durable

P.7 Rueil-Malmaison valorise le cadre de vie

P.8 Promouvoir un urbanisme durable

P.11 Développer les mobilités actives sur le territoire

P.12 Rueil-Malmaison favorise l'action sociale, solidaire et culturelle sur son territoire

P.13 Soutenir la solidarité et l'inclusion

P.16 Renforcer l'accès à la culture

P.17 Rueil-Malmaison lutte contre les changements climatiques

P.18 Prévenir le changement climatique

P.20 Anticiper les risques climatiques

P.21 Accroître et diversifier la production d'énergies renouvelables

P.23 Réduire les consommations d'énergies du secteur public

P.25 Optimiser l'éclairage public

P.26 Réduire l'impact environnemental de la flotte municipale

P.26 Préserver la qualité de l'air

P.27 Inciter à la performance énergétique du patrimoine privé

P.28 Rueil-Malmaison préserve sa biodiversité et ses ressources naturelles

P.29 Préserver la biodiversité

P.31 Préserver la ressource en Eau

P.32 Réduire la production de déchets et améliorer leur valorisation

P.34 Rueil-Malmaison sensibilise et mobilise tous les acteurs

P.35 Impliquer les jeunes publics

P.37 Mobiliser le grand public

P.38 Mobiliser nos partenaires – commerçants, professionnels, fournisseurs, agents

Les grandes étapes de l'Agenda 21, saison 2

La deuxième édition de l'Agenda 21, qui fait suite à la première adoptée en 2007, avait été réalisée en concertation avec la population, et adoptée en juillet 2013 par le conseil municipal.

En juin 2019, l'intégration de l'évolution des compétences du territoire communal et de l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense, ainsi que la réalisation complète de certaines actions, ont permis de produire une trame actualisée de l'Agenda 21, adoptée lors du conseil municipal du 14 octobre 2019.

Fin 2020, une évaluation de la mise en œuvre de l'Agenda 21 a été initiée en lien avec les services municipaux concernés. Elle a permis de dresser un bilan des actions menées depuis sept ans afin de tirer profit du travail mené et d'esquisser ce qui sera la saison 3 de la politique de développement durable rueillois : un Agenda 2030.

Les
chiffres
clefs
2022-2023

36
services municipaux
mobilisés

113
actions réparties
en 5 orientations

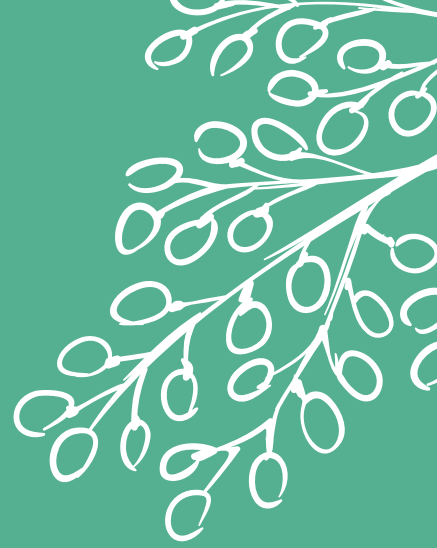
33
projets prioritaires

Les 5 orientations de l'Agenda 21 saison 2 :

- Rueil améliore le cadre de vie
- Rueil favorise la cohésion sociale
- Rueil s'engage contre le changement climatique
- Rueil préserve la biodiversité et ses ressources naturelles
- Rueil sensibilise au développement durable tous les acteurs locaux



Les objectifs nationaux de développement durable



L'objectif de réduction des émissions de dioxyde de carbone (CO₂) de la France est principalement défini dans le cadre de ses engagements envers l'Accord de Paris sur le climat de 2015.

La France vise à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 40 % d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 1990. Cet objectif est conforme aux engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris.

La loi Énergie-Climat de 2019 fixe pour la France :

- ▶ Un objectif de 33 % d'énergie produite à partir de sources renouvelables dans la consommation finale d'énergie en 2030 (le niveau réalisé en 2021 est de 19,3 %). Cela inclut l'électricité, la chaleur et le froid renouvelables, ainsi que les biocarburants.
- ▶ Un objectif de réduction de 40 % de la consommation d'énergies fossiles – par rapport à 2012 – d'ici à 2030.

Le « décret tertiaire » de l'article 175 de la loi Elan, entré en vigueur le 1er octobre 2019, impose **la réduction des consommations d'énergie finale de l'ensemble du parc tertiaire** d'au moins 40 % en 2030 (par rapport à 2010).





Rueil-Malmaison valorise le cadre de vie



Promouvoir un urbanisme durable

Développer l'Écoquartier de l'Arsenal

Le quartier de l'Arsenal est ciblé pour contribuer largement à l'atteinte de l'objectif fixé par l'Etat à la ville, à savoir la création de 617 logements/an dans les prochaines années. Ainsi, la programmation dans l'Écoquartier est de 2 500 logements, dont 25 % de logements sociaux (objectif de la loi ALUR).

Le projet vient partiellement désimpermeabiliser un site anciennement industriel très artificialisé. Le projet paysager se développe autour du parc traversant Jacques Chirac. Au total, 844 arbres composent le parc (747 plantés et 97 conservés). Le choix des essences découle d'une analyse multicritère sur le végétal, notamment : peu allergènes, capacité d'ombrage, faible besoin en arrosage, résistance face aux épisodes de sécheresse, diversité des strates végétales... Tous les logements sont situés à moins de 300 m du parc.

La déconstruction des bâtiments, démarrée fin 2018, s'est faite dans un souci de réemploi. Un double partenariat, avec Saint-Gobain Habitat et avec l'association Réavie a permis de donner une seconde vie aux produits verriers et à certains petits matériaux de construction récupérés. Ainsi, 40 000 tonnes de matériaux ont été réutilisées. Par ailleurs, l'isolation biosourcée et les matériaux de second œuvre en bois ont été généralisés sur l'Écoquartier.

L'ensemble des bâtiments du projet sont raccordés au réseau de chaleur de la commune.

Retrouvez toutes les actualités de l'Écoquartier sur le site dédié :

► www.arsenalrueilecoquartier.fr



26
hectares

30%
d'espaces verts,
soit 5,4 hectares
(2 ha privés, 3,4 ha publics)

68%
d'énergies
renouvelables

40%
des places de
stationnement
équipées de bornes
de recharge



L'objectif de valorisation des déchets de chantier est fixé à minimum

80%

de la masse totale des déchets

4%

des sols désimperméabilisés

40 000

tonnes de matériaux ont été réutilisées



Promouvoir des projets de construction neuve exemplaires

L'exemplarité souhaitée pour la construction de l'Écoquartier a fait progresser la Ville. Ainsi, pour tout projet de construction neuve, afin de compléter le PLU tout en restant dans le champ de ses prérogatives, la Mairie met en avant, auprès des propriétaires et des promoteurs, les principes de construction bioclimatique, la végétalisation, l'infiltration des eaux pluviales, le réemploi des matériaux, la connexion au réseau de géothermie, la production d'énergie renouvelable, la réfrigération à la PAC géothermique.

Un travail de fond est en cours en 2023 au niveau du POLD pour la réalisation du PLUi – Plan Local d'Urbanisme intercommunal. L'intégration de critères de végétalisation et de biodiversité fait partie de la réflexion en cours.



Développer les mobilités actives sur le territoire

Encourager le déplacement cyclable

La Ville a adopté en 2022 son Plan Vélo, en adéquation avec le Plan Vélo du territoire POLD et les autres collectivités (Région, Métropole, Département). Sur 2022-2023, la ville a procédé aux aménagements suivants :

- **des vélorues, rue des Hauts Fresnays et Rue Eugène Labiche**
- **une bande cyclable, avenue Albert 1^{er}**
- **une piste cyclable séparée de la chaussée, rue Haby Sommer**

Une piste cyclable provisoire a été réalisée par le Département sur l'avenue de Colmar (RD991). Un travail est en cours avec le conseil départemental des Hauts-de-Seine pour pérenniser cet aménagement.

La ville est intervenue sur 20 groupes d'appuis vélos, représentant 188 appuis vélo, portant à 1818 le nombre d'emplacements vélo existants sur la ville.

En complément, le service Vélib' Métropole continue son déploiement sur la commune avec l'installation en 2022 et 2023 de 3 nouvelles stations : Place du 8 mai 1945, Place Henri Régnault, Place des Arts (2023).



1 818

places de vélo, dont 500 sécurisées réparties dans 3 stations

14 km

de bandes/pistes cyclables et couloirs de bus ouverts aux vélos

24 km

de voies à sens unique autorisées au contresens vélo

3

nouvelles stations Vélib, soit 10 stations en service sur la Ville fin 2023





78 %
de la voirie communale
est apaisée, dont :

64%
de zones 30

10%
d'aires piétonnes

4%
de zones de rencontre

Faciliter la circulation piétonne

La Ville continue de rendre l'espace public plus équilibré et sécurisé en favorisant l'aménagement de nouvelles aires piétonnes, de zones de rencontre (limitées à 20 km/h) et de zones 30 (limitées à 30 km/h) dans l'ensemble de son territoire.

Ainsi, fin 2022, la généralisation de la zone 30 est presque terminée. Le temps de parcours piéton d'un point à un autre est par ailleurs indiqué sur des panneaux, afin d'encourager les Rueillois à la marche à pied.

Les Rueillois ont pu profiter de leur cœur de ville grâce à la piétonnisation de la place de l'Église lors de l'été 2022 et l'été 2023 du 30 avril au 1er octobre.





**Rueil-Malmaison
favorise l'action sociale,
solidaire et culturelle
sur son territoire**



Soutenir la solidarité et l'inclusion

L'ensemble de l'action sociale de la ville sur 2022 est à retrouver sur le site du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

► ccas-rueilmalmaison.fr



Maison France Services et accompagnement numérique

Suite au réaménagement des locaux occupés par la CPAM situé place Jaurès, une Maison France Services gérée par la municipalité prendra place. Cette nouvelle structure s'inscrit dans la volonté de la Ville d'améliorer la cohésion sociale, l'accès au droit et l'inclusion numérique dans les lieux d'accueil de proximité au sein de son territoire.

Ainsi, la Maison France Services permettra une aide aux démarches administratives, notamment aux personnes éloignées du numérique, sur des thèmes du quotidien tels que l'emploi, la retraite, la famille, le social, la santé, le logement, les services postaux, l'accès au droit.

En effet, la Maison France Services permettra un accès simplifié aux services publics : L'assurance maladie, L'assurance retraite, Le Ministère des comptes publics, Le Ministère de la Justice, La Caisse d'allocation familiale, L'Agence Nationale des Titres Sécurisés, Pôle Emploi, La Poste et La Mutualité Sociale Agricole.

À noter, une conseillère numérique assiste également les Rueillois dans les démarches administratives en ligne à la Médiathèque, et dans des permanences dans les mairies de village, Maison de l'Autonomie et Maison France Service.



Soutenir nos aînés

À l'occasion du 10ème anniversaire de la Maison de l'Autonomie, la ville a organisé plusieurs manifestations du 26 au 30 juin 2023 : des expositions, des animations ainsi que des ateliers de sensibilisation sur tous les sujets liés à la perte d'autonomie (handicap et vieillesse). Depuis 10 ans, les agents de la structure municipale la Maison de l'Autonomie accompagnent les personnes en perte d'autonomie ainsi que leurs proches dans leurs démarches.

Un parcours de santé inédit pour les seniors et personnes à mobilité réduite au Parc de l'Amitié a été inauguré le 21 juillet 2023. Ce nouvel équipement sportif composé de 10 agrès permet aux personnes en perte d'autonomie de conserver une activité sportive en douceur.

Le 4 juillet 2023 a eu lieu l'inauguration du nouvel EHPAD municipal Julia Stell, un bâtiment de 84 lits, dont 43 en aide sociale à l'hébergement.



Améliorer l'offre pour soutenir la santé mentale pour tous

Points d'écoute

Devant les difficultés de santé mentale des jeunes mis en lumière suite à la période COVID, des dispositifs ont été déployés et renforcés pour plus de prévention et plus d'accompagnement.

Dans l'ensemble des collèges et lycées de la ville, afin de proposer un soutien à la santé mentale des jeunes, une psychologue intervient par le biais du service Prévention Santé. 73 élèves ont pu en bénéficier sur l'année 2022 (444 heures par an).

Par ailleurs, plusieurs points d'écoute jeunes ont été mis en place à partir du printemps 2023, sur les centres culturels des Mazurières et Riber. Anonymes et gratuits, sur rendez-vous ou directement sur place, ils permettent aux jeunes de partager leurs préoccupations.

Ciné Psyché

Dans le cadre du conseil local en santé mentale, en partenariat avec la MGEN et l'UNAFAM, la Ville propose des cycles Ciné Psyché : la projection d'un film touchant à la santé mentale, suivie d'un débat avec un professionnel des troubles mentaux pour approfondir la réflexion autour de ces sujets. Sept dates ont été proposées sur 2022-2023.



Renforcer l'accès à la culture

L'accès aux nouvelles technologies pour tous est un facteur important de lien social et d'intégration que la Ville souhaite mettre en avant. La médiathèque a ainsi ouvert des offres de presse en ligne, de vidéos à la demande (VOD) et de logiciels de formation. Les ateliers multimédias restent quant à eux ouverts à tous pour sensibiliser les Rueillois aux nouvelles technologies. Le réseau de lecture publique a inauguré un nouveau service de prêt de livres numériques en juin 2023.

Par ailleurs, Rueil a célébré en 2022 et 2023 la Nuit Blanche, un événement métropolitain culturel ouvert à tous.





Rueil-Malmaison lutte contre les changements climatiques



Prévenir et lutter contre le changement climatique

Planifier la trajectoire 2030 d'adaptation climatique de la ville

● Démarche Agenda 2030

Suite à ses deux premiers Agendas 21 datant respectivement de 2007 et 2013, Rueil-Malmaison a décidé en 2021 d'élaborer son nouveau plan de transition écologique, baptisé cette fois Agenda 2030, en vue de favoriser une ville toujours plus résiliente, responsable et solidaire. Ainsi, en 2022, la première phase de concertation a été lancée.

Fin 2022, l'élaboration du plan d'actions a été lancée. Une consultation publique a eu lieu en novembre-décembre 2022 : (tables rondes, questionnaire) afin de recueillir les propositions des habitants.

Début 2023, une grande consultation interne a été conduite : 8 ateliers en intelligence collective auprès des services et des élus. Tous les services de la ville ont été sollicités afin d'évaluer la faisabilité des actions suggérées. Un travail de priorisation a été effectué.

L'Agenda 2030 sera communiqué début 2024.



Inciter à renforcer le territoire en infrastructures de transport

Ile-de-France Mobilités a augmenté la capacité de la ligne de bus 263 qui dessert l'Écoquartier.

Une étude des déplacements sur l'Écoquartier est en cours, dans une phase de comptabilisation des flux avant mise en place d'un plan d'action.

Par ailleurs, le terrain de la future gare de métro ligne 15 ouest a été officiellement remis à la société du Grand Paris le 7 septembre 2023. La ligne 15 du métro du Grand Paris Express arrivera à Rueil-Malmaison à l'horizon 2030.



Anticiper les risques climatiques

Se préparer à des événements climatiques extrêmes

La Ville de Rueil-Malmaison, en partenariat avec EPTB (établissement public territorial de bassin) Seine Grands Lac, a organisé un exercice de crise sur les inondations le 30 novembre 2022.

L'objectif de cet exercice était d'entraîner les services de la ville à réagir en cas d'inondation en appliquant les plans d'actions utilisés lors d'une situation de crise. De nombreux services ont été mobilisés en conditions réelles pour déployer les moyens prévus en cas d'inondation.

En parallèle, la ville a participé à la journée nationale de la Résilience, en organisant une balade pour tous sur les risques d'inondation et un atelier dans un centre de loisirs pour le jeune public.

En 2023, avec l'aide de l'EPTB Seine Grands Lacs, la ville a posé 33 repères de crue pour évoquer les crues de la Seine de 1910 et de 2016, accompagnés de panneaux pédagogiques.



Accompagner les populations vulnérables face au risque climatique

Afin de mieux accompagner les habitants les plus vulnérables durant les épisodes de canicule, la Ville contribue au dispositif national Fragilist, coordonné par les préfetures. Début mai 2023, près de 5 000 courriers ont été envoyés aux Rueillois de 75 ans et plus pour leur proposer de s'y inscrire. Dès le déclenchement du niveau 3 du plan Canicule par la préfeture, les personnes inscrites sont contactées par téléphone par les agents de la Maison de l'autonomie.

Rappel – En cas de besoin lors de fortes chaleurs, tous les citoyens peuvent contacter le **n° vert 0 800 092 500**



12 000

équivalents-logements
rueillois raccordés à terme
au réseau de chaleur

8 000

équivalents-logements
raccordés au réseau de
chaleur fin 2023

68%

d'énergie renouvelable,
majoritairement issue
de la géothermie

21 000

tonnes de CO₂ évitées
par an par la réduction du
recours au gaz (soit 11 600
véhicules en circulation)

60°C

température de l'eau
puisée pour la géothermie
Rueilloise

1 500 m

Profondeur des puits

Accroître et diversifier la production d'énergies renouvelables

● Un nouveau réseau de chaleur en géothermie pour la ville

En juillet 2020, le Conseil Municipal a validé le choix de la géothermie, 3ème source d'énergie renouvelable en France, pour alimenter en partie son futur réseau de chaleur.

La société locale GéoRueil, fruit du partenariat entre ENGIE et la Ville, fournira de la chaleur au futur réseau avec une production énergétique issue à 68 % d'énergies renouvelables (géothermie et valorisation de déchets). L'objectif à terme est de construire 26 km de réseau.

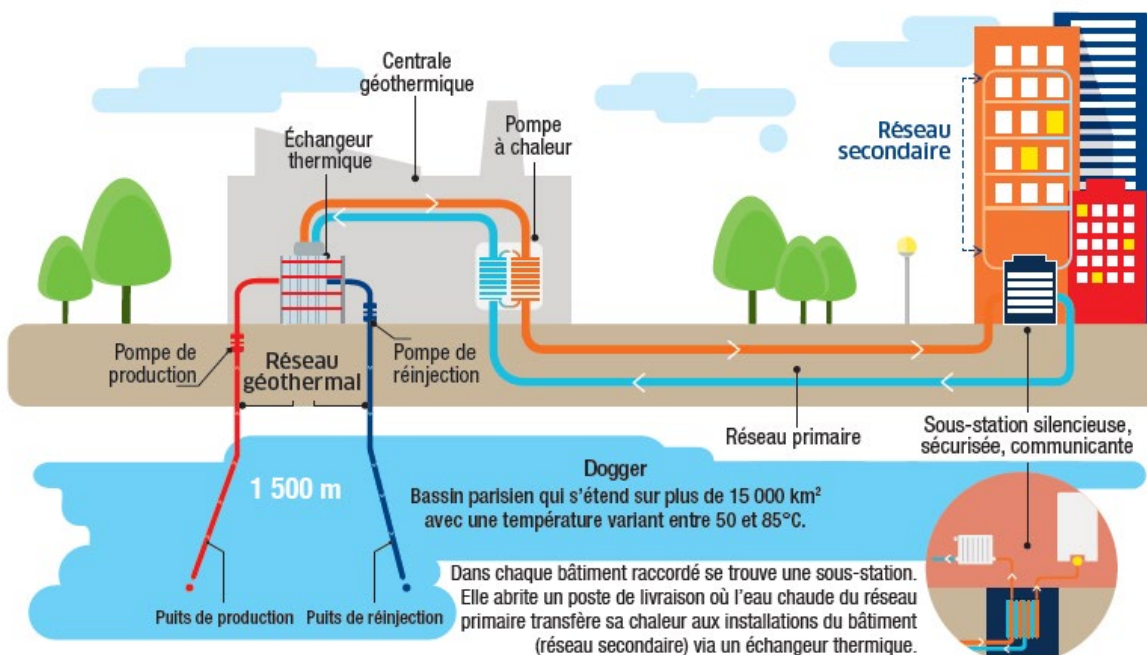
Implantée sur la rue Gustave Flaubert, la ressource géothermale est captée à 1 500 mètres de profondeur et à une température de 60°. Cette ressource locale et renouvelable, alimente le réseau de chaleur Rueil Energie.

En 2022, les travaux de forage ont été finalisés, environ 10 km de réseau a été construit, et le réseau a été mis en route en novembre 2022 pour alimenter 5 000 équivalents-logements en chaleur par le réseau de géothermie.

En 2023, environ 10 km supplémentaires de réseaux sont construits et 3 000 équivalents-logements supplémentaires sont raccordés fin 2023.

Ce projet a été subventionné par l'ADEME via le fonds chaleur et par la Région Ile-de-France.





● Étude systématique pour l'intégration d'énergie renouvelable (EnR) dans les travaux de rénovation du bâti public

Pour tout lancement de travaux de rénovation de bâtiments publics, les services de la Ville étudient la faisabilité technique et financière de l'installation sur les toits de panneaux photovoltaïques, de végétalisation ou la pose de matériaux aux couleurs plus réfléchissantes (albedo) afin de diminuer l'absorption de chaleur du bâtiment par sa toiture.



Réduire les consommations d'énergies du secteur public

Lancement d'un premier MPGP (Marché Public Global de Performance)

La Ville de Rueil-Malmaison conduit, depuis plusieurs années, des travaux de rénovation énergétique de son patrimoine bâti, en vue de réaliser des économies d'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Promulgué fin 2018, le décret tertiaire de la loi ELAN impose aux opérateurs de bâtiments tertiaires de plus de 1 000 m² de surface au total, une économie de consommation d'énergie de 40% à l'horizon 2030.

Lors de l'étude de référence en 2018, le patrimoine communal était composé d'environ 120 sites bâtis représentant aux alentours de 200 000 m² de surface (hors logements), pour une consommation annuelle d'environ 23 600 MWh de gaz et 9 600 MWh d'électricité.

Un marché public global de performance (MPGP) a été lancé, portant sur 7 sites, couvrant 18 % des consommations d'énergie finale de l'ensemble des bâtiments communaux.

Le délégataire s'engage à une diminution de 38 % de consommation d'énergie par rapport aux consommations de référence, sur la durée du marché. Les travaux s'étaleront en moyenne sur sept mois pour les groupes scolaires et un an pour le Centre administratif Mermoz. Des panneaux photovoltaïques seront installés sur quatre bâtiments.



Marché public global de performance

7

bâtiments communaux couvrant :

18%

des consommations d'énergie finale des bâtiments communaux

-38%

objectif de diminution de consommation d'énergie

4

bâtiments équipés de panneaux solaires

Rénover pour moins consommer et accroître le confort thermique

La Ville poursuit ses investissements en faveur des rénovations thermiques de ses bâtiments, afin de diminuer sa consommation d'énergie et d'en accroître le confort thermique.

En 2022, les travaux menés ont concerné les ouvrages suivants :

- ▶ Démarrage des travaux de Réhabilitation du Gymnase Jean Dame et du pavillon Gallieni, Ex OTAN,
- ▶ Lancement du marché global de performance énergétique sur 7 bâtiments dont 6 écoles,
- ▶ Lancement du schéma directeur immobilier, recensement des usages des bâtiments publics et plan d'optimisation.
- ▶ Raccordement de 6 bâtiments au réseau de chaleur (géothermie) : Gymnase Ladoumègue, Écoles La Fontaine et Les Buissonnets, Hôtel de Ville, Médiathèque, Ateliers Municipaux, permettant de diminuer la consommation de gaz de la municipalité.
- ▶ Rénovation de trois chaufferies : Centre technique des Houtraits, École Tuck Stell, Crèche Sophie Rodrigues.
- ▶ Depuis le 7 novembre 2022, 5 000 équivalents logements sont raccordés au réseau de chaleur alimenté par la géothermie.

Perspectives 2023

- ▶ Travaux de rénovation énergétique de l'école George Sand. Les écoles Tuck Stell, des Triasons, le centre administratif Manet, le club house du parc des Bords de Seine ont vu une partie de leurs fenêtres remplacée.
- ▶ Raccordement de 8 bâtiments au réseau de chaleur (géothermie) : Gymnase Des Bons Raisins, Ecole Georges Sand, Crèche des Petits Pas, Maternelle Camus, Théâtre André Malraux, Centre administratif Jean Mermoz, Centre Edmond Rostand, École Bons Raisins.

Limiter la consommation d'énergie communale :

Plan d'économie d'énergie communal 2022-23

Le budget de la Ville a été fortement affecté par l'augmentation importante des tarifs de l'énergie qui a entraîné une hausse de sa facture énergétique de plus de 5 millions d'euros par rapport à 2021. La ville a mis en place en 2022 un plan d'énergie communal pour réduire ses dépenses d'énergie.

Ce plan communal d'économie d'énergie a été diffusé et affiché dans tous les bâtiments municipaux.

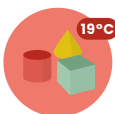
Ce plan sera reconduit et intensifié fin 2023 afin de poursuivre l'effort d'économie d'énergie.



BAISSER LA TEMPÉRATURE DANS LES BÂTIMENTS MUNICIPAUX :



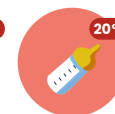
Report de la période de chauffe qui débutera le 17 octobre 2022 (sauf dans les crèches, au cas par cas).



Température des écoles primaires* : 19°C
(-1°C par rapport à la température habituelle dans les maternelles).



Température des bâtiments publics : 19°C
(-1°C par rapport à la température habituelle).



Température des crèches : 20°C
(-1°C par rapport à la température habituelle).



Température des gymnases : 16°C
(-1°C par rapport à la température habituelle).



Température de l'eau des bassins sportifs : 26°C
(-2°C par rapport à la température habituelle).



Température de l'eau des bassins d'apprentissage : 28°C
(-1°C par rapport à la température habituelle).



Les chiffres 2022-2023

Sur
11 000
points lumineux :

5 000
points lumineux éteints
dans le cadre du plan
d'économie d'énergie 2022

3 500
points lumineux remplacés
par des LEDs à fin 2022

3 660 905
Kwh
de consommation
d'éclairage public en 2022,
soit 9% de réduction par
rapport 2021

Optimiser l'éclairage public

La Ville continue de rationaliser l'éclairage public afin de réaliser des économies d'énergie, d'améliorer le confort visuel des Rueillois et de mieux tenir compte de la « trame noire » corridors écologiques nécessaires au maintien de la biodiversité nocturne. Les lampes type LED, plus efficaces et moins énergivores, remplacent progressivement les lanternes vétustes, représentant ainsi 1/3 de l'éclairage public de la commune fin 2022. De plus, l'ensemble des lanternes à LEDs sont équipées de variateurs de puissances programmés de façon à abaisser de 50 % l'éclairage entre minuit et 6 h du matin afin de limiter encore davantage la consommation d'énergie.

Dans le cadre du plan d'économies d'énergie déployé au dernier trimestre 2022, 10% des lampadaires ont été supprimés, et 1 luminaire sur 2 a été éteint en moyenne sur la ville. Une étude est en cours pour analyser l'impact de l'extinction et de la réduction de l'intensité lumineuse sur la visibilité et la sécurité. Un travail sur la trame noire a été engagé pour inclure la protection de la biodiversité à cette réflexion. En 2023, le plan d'optimisation de l'éclairage public se poursuit, en s'adaptant progressivement aux différentes conclusions remontées par ces études.



Réduire l'impact environnemental de la flotte municipale

La Ville poursuit son effort de renouvellement de sa flotte avec des véhicules électriques.

Ainsi, en 2022, 6 véhicules utilitaires en Crit'Air 2 ont été acquis afin de remplacer les véhicules Cit'Air 4 et 3.

En 2023, 4 véhicules utilitaires électriques et 6 véhicules légers électriques ont été achetés afin de remplacer les Crit'Air 3.



16

véhicules électriques
acquis en 2022 et 2023
par la Ville.

Préserver la qualité de l'air

La Métropole du Grand Paris propose une aide à l'achat d'un véhicule électrique, hydrogène, GNV ou hybride, complétée par une aide de 10 % de Paris Ouest La Défense (POLD) et cumulable avec le « bonus écologique » et la « prime à la conversion » proposés par l'État.

Concernant la qualité de l'air intérieur, le plan des établissements recevant du public (ERP) validé en 2019 est mis en œuvre dans l'ensemble des écoles de la ville.

Un capteur de CO2 a été placé en 2022 au sein de l'école maternelle Jean Jaurès afin de sensibiliser à la qualité de l'air intérieur et de rappeler les bons gestes à l'ensemble des usagers.



Inciter à la performance énergétique du patrimoine privé

Accompagner pour rénover

Afin de mieux accompagner les copropriétés, les propriétaires ou les bailleurs de manière neutre et indépendante pour engager des travaux de rénovation énergétique des logements, une 2^e permanence mensuelle a été mise en place par l'ALEC (Agence locale de l'énergie et du climat) en janvier 2023.

Rappel : 2 permanences par mois sur la rénovation énergétique sont proposées aux Rueillois :

- ▶ Le 1^{er} jeudi après-midi du mois à la Maison de l'écoquartier
Place du 8 Mai 1945.
- ▶ Le 3^{ème} jeudi après-midi du mois à l'Hôtel de Ville
- ▶ Sur rendez-vous uniquement, contact :
01 46 49 10 08, contact@alec-pold.org

2 permanences par mois pour les projets de rénovation énergétique individuelle ou collective



Outiller les Rueillois sur l'énergie solaire

Après le succès du lancement du cadastre solaire rueillois en 2019, le POLD a lancé à son tour sa propre plateforme gratuite, qui permet de simuler la capacité d'une toiture à produire de l'énergie solaire, en évaluant le montant et la rentabilité de l'installation, ainsi que le coût de raccordement au réseau Enedis.

Pour accéder au cadastre solaire du POLD, rendez-vous sur :

▶ pold.cadastre-solaire.fr



**Rueil-Malmaison
préserve sa
biodiversité et ses
ressources naturelles**



Préserver les ressources et la biodiversité

Poursuivre la végétalisation de la ville

Prolongeant ses efforts en faveur de la protection et de l'enrichissement du patrimoine naturel local, la municipalité a entrepris plusieurs initiatives visant à créer et à entretenir des espaces verts attractifs.

L'espace naturel de la Plaine des Closeaux a été racheté par la Ville et a été ouvert au public en mai 2022. Il offre 7 hectares d'espaces naturels supplémentaires aux Rueillois, composés de zones de boisements et de prairies attenants à la plaine des Closeaux.

Le 10 décembre 2022, les Rueillois ont pu découvrir le nouveau parc du Cardinal, un nouvel espace de verdure offrant un cadre naturel de 2,5 hectares en plein centre de Rueil-Malmaison. Ce parc a été conçu de manière à faciliter les déplacements en circulation douce entre les quartiers de la ville.

Quant au parc Jacques Chirac, poumon vert et traversant l'écoquartier de l'Arsenal de 2,15 hectares et de 600 m de long, il a été totalement ouvert au public en avril 2023. Il permet à chaque habitant de l'Arsenal d'être à moins de 300 mètres d'un espace vert. Suite à l'inauguration de la partie sud du parc en octobre 2021, les travaux pour la partie nord avaient débuté en février 2022. Cette nouvelle section relie la rue des Bons Raisins à la rue Madeleine Salzgeber. Le parc est planté de 150 arbres dont une part d'arbres fruitiers accessibles à tous, et doté de diverses installations pour le plaisir des visiteurs, telles que des aires de jeux, des brumisateurs, des trampolines, des équipements sportifs. Cet aménagement s'inscrit au cœur d'une stratégie urbaine volontariste visant à relier autour d'un axe vert de 4km le Mont-Valérien à la forêt de Saint-Cucufa en passant par l'hippodrome de Saint-Cloud.



Préserver la Faune et la Flore

En septembre 2022, la Ville de Rueil-Malmaison a reçu la labellisation ligue de protection des oiseaux « refuge LPO » pour de nombreux lieux de la ville : cimetière des Bulvis, parc des Impressionnistes, parc Carrey de Bellemare, parc Bernard Moteur, parc de l'Amitié et le parc des Bords-de-Seine.

Pour obtenir cette labellisation, la direction Écologie urbaine et la Ligue de Protection des Oiseaux, ont effectué un inventaire de faune et flore des parcs concernés. Par la suite, un plan d'action a été réalisé afin d'identifier les travaux à réaliser pour préserver la biodiversité.

Par ailleurs L'éco-accueil des Gallicourts a également été de nouveau récompensé avec un « label LPO » spécifique aux centres de loisirs en juin 2022.

Le processus d'inventaire des arbres de la commune, entamé en 2020-2021 avec les arbres d'alignement le long des voiries, a récemment été finalisé. En 2022, l'inventaire s'est étendu pour inclure les arbres présents dans les écoles, les crèches, les parcs et squares, les cimetières et les stades. Cette démarche a permis d'établir un recensement exhaustif de la richesse arborée de la commune.

La ville a construit trois passages sécurisés sous voirie pour les amphibiens, subventionnés à 80 % par la caisse des dépôts de la Biodiversité et la Métropole du Grand Paris. Achèvement mi-février 2021 pour les deux premiers passages, et en février 2023 pour le troisième passage, ceux-ci permettent d'éviter que les crapauds ne se fassent écraser sur la route de la forêt de la Malmaison.

Développer les techniques d'entretien plus naturelles

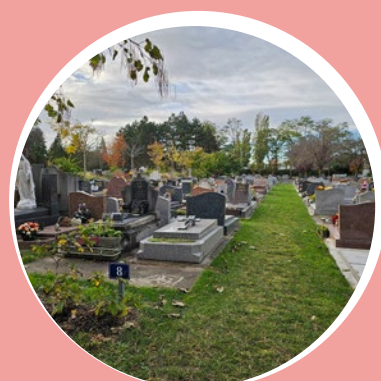
Le service des Espaces verts a cessé progressivement toute intervention en traitements phytosanitaires dans les parcs et squares, dans les emprises et à proximité des bâtiments communaux ainsi que sur toutes ses voiries.

Pour ne plus avoir besoin de recourir à des pesticides, la Ville a végétalisé fin 2021 des allées gravillonnées de ses deux cimetières (cimetière Ancien et cimetière des Bulvis) : ce sont 1,3 ha qui ont ainsi été engazonnés. Au 1^{er} juillet 2022, tous les usages de pesticides ont été stoppés sur les terrains de sport. En remplacement, ont été mis en place : plus d'intervention humaine et mécanique ainsi que l'utilisation de biocides utilisables par l'agriculture biologique.

Accroître la couverture arborée de la ville

La ville a poursuivi son engagement concernant la plantation d'arbres à travers la ville et sur ses espaces verts.

En 2022, 176 arbres ont été plantés, dont 36 arbres fruitiers.



Préserver la ressource en Eau

Équiper toutes les fontaines Wallace de boutons pression

La Mairie s'engage dans d'importants chantiers pour réduire les consommations d'eau.

En mai 2023, des travaux ont permis d'équiper l'ensemble des 8 fontaines Wallace de la ville en boutons pressoirs. Ce chantier va permettre une économie d'eau significative, sur un écoulement d'eau qui était jusque-là continu de 8h à 20h, de mars à mi-novembre.

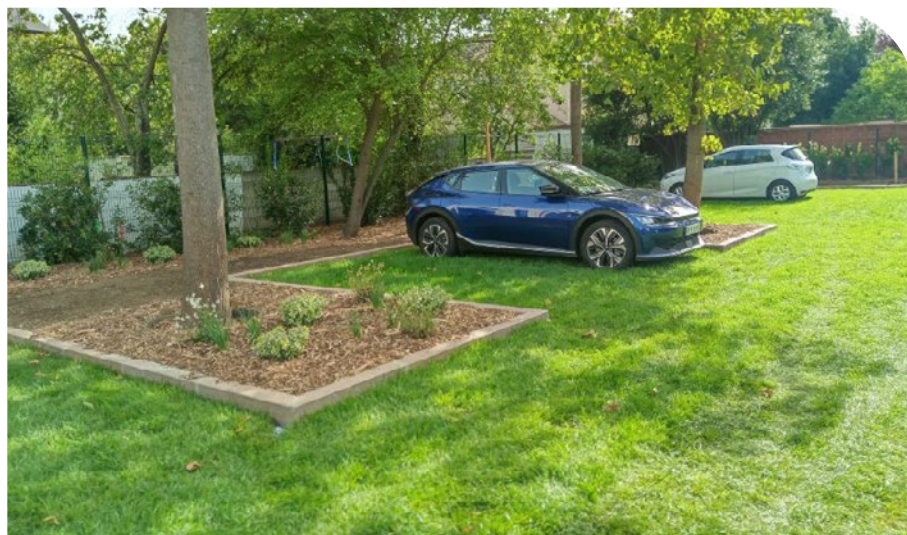
Pour rappel, en plus des fontaines d'ornement, la ville est dotée de 28 fontaines d'eau potable.

Désimperméabiliser les sols pour mieux gérer les eaux pluviales

Les épisodes de fortes pluies sont amenés à s'intensifier et à augmenter, créant des risques de ruissellement et de crue. La Mairie travaille à améliorer structurellement la gestion des eaux pluviales.

En 2023, la ville a accéléré son effort de désimperméabilisation des sols permettant aux eaux de pluie de mieux s'infiltrer dans le sol. Ainsi, 2 parkings ont fait l'objet de suppression de l'enrobé pour le remplacer par un revêtement perméable. Un parking Rue des Houtraits de 275 m² a été recouvert de pavés drainants dépolluants. Un parking sur Albert 1er, d'une surface de 1 000 m², a été équipé en dalles alvéolées et engazonnées.

Fin 2023, la rue du 4 septembre fera l'objet de la 1^{re} phase de travaux de réaménagement de la voirie avec désimperméabilisation et renaturation. Il est prévu d'installer 700 m² de pavés drainants dépolluants sur les chaussées et les trottoirs de végétaliser l'ensemble de la rue.



28

fontaines d'eau potable
sur la ville



Réduire les besoins en eau pour l'entretien des espaces verts et le nettoyage de la voirie

L'usage du Pavillon des Sources permet, depuis 2006, la valorisation des eaux souterraines de la ville pour l'arrosage des espaces verts et le nettoyage des rues de Rueil-Malmaison. Cette initiative permet d'économiser jusqu'à 15 000 m³ d'eau potable par an.

Depuis 2023, les camions des équipes d'entretien sont équipés de compteurs d'eau, permettant de mesurer les quantités d'eau prélevées. Un suivi des quantités en eau, utilisées pour l'arrosage de la végétation et le nettoyage des rues, sera progressivement mis en place fin 2023.

La ville, sur les nouveaux projets de 2022 et 2023, a porté une attention particulière au choix de végétaux plus résistants aux parasites et maladies ainsi qu'à la sécheresse, mais aussi moins gourmands en eau.

Une politique de paillage des massifs végétaux a été largement déployée sur la ville. Ainsi, en 2023, 80 % des massifs sont paillés. L'utilisation de paillage, de couvre-sols et de plantes adaptées à leur lieu d'implantation permettent de réduire la consommation en eau.



Réduire la production de déchets et améliorer leur valorisation

Poursuivre l'amélioration du tri des déchets et la valorisation des biodéchets

La ville, en partenariat avec le POLD et dans le cadre du PLPDMA de ce dernier (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés), poursuit son engagement pour la réduction et la valorisation des biodéchets, par la distribution en 2022 de 121 composteurs et 39 lombri-composteurs à destination des particuliers.

Par ailleurs, une réflexion a été engagée pour la valorisation de l'ensemble des biodéchets de la commune : ceux du marché, des professionnels de la restauration et des foyers rueillois. Les conclusions de cette étude sont attendues fin 2023.

En janvier 2022, le service Développement durable a lancé une 2^e édition du « défi zéro déchet », 32 familles rueilloises (soit 115 personnes) ont été accompagnées pour apprendre de façon ludique et conviviale à modifier leurs habitudes de consommation, afin de réduire leur production de déchets au quotidien sur 5 mois. Les résultats des familles en terme de réduction des déchets ont été significatifs : -41% sur les ordures ménagères, -36% sur les déchets au tri sélectif, - 34% du verre.

En tout 2480 pesées ont été effectuées tout au long de ce défi.



Agir contre le gaspillage alimentaire

Un nouveau contrat de restauration collective a été approuvé en avril 2023 au profit du prestataire SCOLAREST.

Le contrat prévoit le respect de la loi Egalim, avec des ingrédients produits de manière plus durable - viande exclusivement française, 100% de fruits de saison, 20% de produits bio, 7% de produits locaux. Un plan de progrès est prévu en faveur des achats locaux les achats locaux sur les 10 ans de la délégation de service public.

Le conditionnement en bacs en inox sera effectif dès janvier 2024 pour les écoles, accueils de loisirs et crèches.

Enfin, des animations thématiques autour de l'alimentation et de la nutrition seront proposées aux enfants des écoles et des centres de loisirs tout au long de l'année scolaire.

Entrer dans la boucle de l'économie circulaire

Dans le cadre du PLPDMA, la déchetterie va se doter en 2024 d'un caisson de réemploi, afin de recueillir des dons de plusieurs types d'objets en bon état (appareils électriques, vélos, trottinettes, petit meubles...) susceptibles d'être réutilisés. La liste d'objets collectés ainsi que les conditions de dépôt sera mise en ligne courant 2024 sur le site internet de la ville.





Rueil-Malmaison sensibilise et mobilise tous les acteurs



Impliquer les jeunes publics

Mobiliser autour des crèches municipales



Cinq crèches sont labellisées Ecolo crèche® : Triasons, Sophie Rodrigues, Petits Poucets, Cognacq Jay, les Bons Raisins.

Des actions de sensibilisation du personnel, sont régulièrement menées par les directrices de crèche sur les éco-gestes. Une formation des équipes sur la gestion du bruit en crèche a déjà été déployée en 2022 sur 7 établissements, et le sera sur les 6 restants en 2023-24.

Les activités en crèche font la part belle à la nature. Les 13 établissements possèdent un jardin et pour une majorité d'entre eux, les enfants sortent tous les jours et toutes les saisons. Quatre crèches sur treize possèdent un jardin pédagogique (herbes aromatiques, fleurs, courgettes, radis, tomates...). Les sorties proposées aux enfants incluent les parcs et les forêts, ainsi que des visites de la Ferme du Mont Valérien (quatre visites sur 2022-2023).

Mobiliser les écoliers



Une majorité des écoles de la ville s'engage dans des actions autour du développement durable, à travers le label E3D animé par l'Académie. Ainsi, sur l'année 2022-2023 :

- ▶ Les écoles Robespierre et Pasteur ont mené des travaux de sciences et d'arts visuels autour de la biodiversité, qui ont fait l'objet d'une exposition.
- ▶ L'école Les Bons Raisins a organisé une semaine sans écrans en mobilisant également les familles.
- ▶ L'école George Sand a organisé une collecte de recyclage de téléphones et tablettes inutilisées.
- ▶ Les écoles : Les Triasons, Jean de la Fontaine et La Malmaison, ont effectué des plantations et du jardinage.
- ▶ L'école Pasteur a organisé une collecte de jouets en fin d'année dans un projet de réemploi solidaire.

D'autres initiatives ont été menées sur ces deux années, telles que l'élection d'éco-délégués, la sensibilisation autour des emballages et des aliments ultra-transformés pour le goûter, la désignation d'ambassadeurs de l'eau et de la lumière.

Mais aussi...

- ▶ L'édition 2023 du Festival du film, sur le thème la nature de Rueil-Malmaison ; 195 classes et 5195 élèves y ont été accueillis.
- ▶ La Fabrique in situ de Rueil Culture Loisirs propose des activités de sensibilisation à la question de la biodiversité conjuguant pratiques artistiques, science, loisirs et découvertes. Son festival « Comment va la terre ? » à la Toussaint 2022, en partenariat avec l'éco-accueil des Gallicourts, portait sur le thème des baleines et gros animaux marins, et de l'impact des hommes sur la biodiversité.

Engager le Conseil Municipal des Jeunes

Le CMJ, composé de 35 jeunes rueillois de 13/17 ans élus en 2022 pour 2 ans, participent activement à la vie citoyenne de notre Ville.

Le CMJ travaille depuis 2023 sur la thématique du développement durable. Il a été décidé la réalisation pour 2024 de deux projets pour l'Écoquartier : l'un sur la mobilité douce, l'autre sur la propreté et l'éco-citoyenneté (projet « Cendriers à vote »).

Le local du CMJ est situé 3 place du Général Leclerc (caserne Guynemer). La permanence est ouverte les mercredis après-midis de 14h30 à 17h30.

Intégrer le développement durable aux événements jeunesse

L'organisation des événements jeunesse intègre de plus en plus systématiquement un volet de sensibilisation au développement durable. Ainsi, lors de l'événement Rugby vert, qui a rassemblé 400 collégiens le 11 mai 2023 autour de la thématique du Rugby, des ateliers handisport, ainsi que 3 ateliers sur l'eau ont été proposés aux participants. Puis c'est à la fête de l'été, le 7 juillet 2023, que les familles ont pu être sensibilisées à la qualité de l'eau et à la biodiversité en ville.



Mobiliser le grand public

Sensibiliser la population aux enjeux de la transition climatique et écologique



Lors de la Semaine de la Biodiversité et du Développement Durable en mai 2022, la ville de Rueil-Malmaison a proposé des ateliers et spectacles ainsi qu'un forum avec des stands de sensibilisations sur différentes thématiques et pour tout âge (biodiversité, préservation des ressources, zéro-déchet, compostage, jardinage, vélo...). L'opération a été renouvelée le 15 octobre 2021 par le salon de la Transition Écologique et du Monde Animal.



La Ville de Rueil-Malmaison en collaboration avec les Conseils de village, a organisé le 17 septembre 2023 une journée éco-citoyenne. Cette journée était l'occasion de mobiliser les habitants, volontaires et solidaires, autour du World Clean Up Day (journée mondiale du Nettoyage de la planète) sur 3 lieux de la ville.

La direction de l'écologie a proposé en 2022 et 2023, dans le cadre de son observatoire de la biodiversité lancé en 2021, des sorties nature et webinaires autour des arbres, des amphibiens, des hérissons ou des oiseaux.

De leur côté, les observateurs partagent avec la ville des observations dans les espaces verts et naturels de la ville, des questionnements et des photos.

Retrouvez le portail citoyen de Rueil sur :

► jaimerueiljeparticipe.fr

En 2022 et 2023, le réseau de lecture publique a organisé plusieurs événements axés sur l'écologie : expositions sur la biodiversité et la faune et la flore à Rueil, et conférences dans le cadre du cycle « Agora, l'actualité autrement ».

Par ailleurs, le fonds documentaire s'enrichit régulièrement de nouveaux ouvrages et médias en lien avec la transition écologique.

Retrouvez l'agenda et le catalogue des médiathèques de Rueil-Malmaison :

► catalogue.mediatheque-rueilmalmaison.fr

Rapprocher l'agriculture nourricière des citoyens

La ville compte depuis 2023 deux jardins partagés associatifs.

Le Jardin Partagé de l'Association Graines en Seine au niveau du stade Michel Ricard, inauguré en novembre 2021, a été lauréat du Budget Participatif 2019. Il compte 18 adhérents.

Le Jardin Partagé Plaine Terre a été installé courant de l'été 2023 à côté du stade Jacques Lenoble. Les équipes des espaces verts ont doté le lieu mis à disposition de palettes et de terreau. Il compte 32 adhérents.



Mobiliser nos partenaires commerçants, professionnels, fournisseurs, agents

Mobiliser les fournisseurs pour développer l'insertion par l'emploi

Le service relations entreprises de la mairie œuvre à intégrer des clauses sociales d'insertion dans les différents marchés publics, afin de développer, via la commande publique, l'emploi des personnes en difficulté d'insertion.

En lien avec les partenaires locaux, le service relations entreprises a également organisé plusieurs forums emploi au bénéfice de l'emploi local : le forum « 1^{er} emploi et alternance » en mars 2022, les victoires pour l'emploi en juin 2022, « du stade vers l'emploi » et un forum pour « les métiers du soin et de l'accompagnement » en octobre 2022.

Par ailleurs, la « Mission Locale Rives de Seine » poursuit son activité d'accompagnement socioprofessionnel des jeunes déscolarisés de 16 à 25 ans, pour les rediriger soit vers l'emploi, soit vers une formation professionnelle.

En 2022, 35 983 heures d'accompagnement ont été réalisées au bénéfice de 132 personnes en insertion sociale et professionnelle (dont 79 Rueillois).

Associer les commerçants aux démarches de développement durable

Eco-défis est un dispositif régional soutenu par l'Ademe, qui référence les mesures en matière d'écologie que les commerçants et artisans peuvent mettre en place.

La démarche a été initiée en juin 2023, en partenariat avec la CCI. D'ici fin 2023, une cinquantaine de commerçants de la ville feront l'objet d'un diagnostic individualisé. La remise des prix aura lieu en 2024.

Former les agents de la Mairie

En 2022, 29,5 jours de formation ont été suivis par les agents sur les thématiques du développement durable : les Services Espaces Verts, Ecologie, Urbanisme, Culture, Commande Publique, Education/Temps périscolaires, étaient les bénéficiaires.



Bilan annuel sur la démarche du numérique responsable de la ville

La transition numérique est un enjeu majeur pour les collectivités et la Ville de Rueil-Malmaison s'inscrit dans cette dynamique mettant en place des actions concrètes au sein de son administration pour réduire son impact.

La Ville de Rueil-Malmaison a initié une démarche du numérique responsable en 2021, bien avant que la loi l'impose aux collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants. La première phase de cette démarche a été de faire un diagnostic détaillé du niveau de maturité du système numérique de la Ville, à l'aide de l'outil en libre accès WeNR de l'Institut du Numérique Responsable.

Suite à cette étude, des axes de travail prioritaires ont été mis en exergue :

- ▶ Améliorer la politique d'achat des appareils électriques et électroniques de la Ville
- ▶ Sensibiliser aux bonnes pratiques et former les agents au numérique responsable
- ▶ Recycler et réemployer les déchets électriques et électroniques
- ▶ Allonger la durée de vie des équipements déjà en service

Ces axes constitueront des enjeux majeurs de la future Stratégie du numérique responsable, qui devra être adoptée au 1^{er} janvier 2025.

En juillet 2022, la Ville a également adopté la Charte du Numérique Responsable de l'Institut du Numérique Responsable (INR) qui représente une volonté forte de proposer des services et équipements plus respectueux, accessibles et inclusifs, dont l'impact écologique est mesuré et optimisé.

De plus, la Ville a initié une sensibilisation de ses agents en organisant, du 14 au 18 mars 2022, puis du 13 au 17 mars 2023, une semaine du numérique responsable afin de diffuser les éco-gestes numériques au sein des différents services. Des défis étaient proposés chaque jour pour inciter les agents à supprimer leurs mails, mieux gérer le stockage des documents ou encore réduire la quantité de pièces jointes envoyées. »

Cette politique du Numérique responsable a été reconnue deux années successives par le Label Villes Internet avec l'obtention en 2021 et 2022 d'une mention Transition Ecologique.





Directeur de la publication : Patrick Ollier.
Co-directeur de la publication : Philippe d'Estaintot et Rafik Temghari
Directrice exécutive : Cécile Perret
Coordination communication : Cécile Perret
Directrice Ecologie Urbaine et Durable : Laetitia Marouzé
Coordination Développement durable : Chloé Urvoas
Avec la participation des services de la Ville de Rueil-Malmaison
Recherche iconographique : Caroline Mitchell et Chloé Urvoas
Photographies : ALEC, Armin Karaman, Christophe Sorestro, Paul Martinez
Création graphique et maquette : www.hilo-design.fr
Crédit photos Couverture : Christophe Sorestro, Armin Karaman

Édition 2022 - 2023

Service Développement durable / direction de la Communication
Ville de Rueil-Malmaison.



Mairie de Rueil-Malmaison

13 boulevard Foch
92500 Rueil-Malmaison
Tél : 01 47 32 65 65

VILLEDERUEIL.FR

